

ELAN SAVIGNY ENVIRONNEMENT

Boite Postale 01 - 91605 SAVIGNY SUR ORGE cedex



Association Loi 1901 N° W913001582

Site Internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org>

Téléphone (répondeur) : Tel. 01 84 18 00 92

e-mail : contact@elan-savigny-environnement.org

Savigny-sur-Orge, le 14 mai 2016

Monsieur Augustin de ROMANET
Président Directeur Général
Paris Aeroport
291, boulevard Raspail
75014 PARIS

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe la « LETTRE AUX HABITANTS DE SAVIGNY-SUR-ORGE », que nous distribuons dans notre Ville suite à l'annonce de travaux importants à Orly cet été et les trois années suivantes. Pendant la durée de ces travaux de reconstruction de pistes, qui entraînent l'indisponibilité de l'une des deux pistes principales, des zones très urbanisées vont subir des survols répétés à basse altitude pendant quatre étés successifs, avec notamment des dérogations de trajectoires, l'usage de la piste 2 nord-sud et donc le survol de la vallée de l'Orge.

Ces nuisances considérables (bruit, pollutions, risques pour la sécurité) représentent un dommage et un grave préjudice dont le coût n'a pas été pris en compte : stigmatisation « sous les avions » de communes de la région et impact négatif sur la santé des populations survolées.

Alors que d'autres activités (transports ferroviaires et routiers, par exemple) adaptent leur trafic aux travaux, le secteur aérien choisit d'afficher : « pendant les travaux les affaires continuent ». La priorité est donnée au business et ce sont les riverains et les populations survolées qui sont pénalisés et dont le cadre de vie est dévalorisé. L'aéroport d'Orly étant enclavé en plein cœur d'une région densément urbanisée, la pollution et les nuisances auront un impact négatif sur la santé et la valeur du patrimoine de dizaines de milliers de personnes.

Les travaux ont lieu pendant l'été, période où, certes, les conditions climatiques sont généralement favorables pour des travaux, mais également en pleine période de congés et de tourisme, avec une augmentation importante de la fréquentation. Le chiffre d'affaires est donc plus important que les nuisances subies par des personnes qui souvent ne peuvent accéder au transport aérien, voire ne partent pas en vacances.

Par ce courrier, que nous adressons aux élus et aux responsables des autorités aériennes, nous demandons que des mesures de précaution concernant la protection de la santé publique et des biens soient impérativement mises en œuvre pour réduire les atteintes à l'environnement et au cadre de vie des villes survolées pendant toute la durée des travaux de reconstruction des pistes d'Orly.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de notre très sincère considération.

**Pour le Conseil d'Administration,
Dominique CATÉRINI (Président)**

PJ = Lettre aux habitants de Savigny-sur-Orge, Mai 2016

